



CONSTRUCTION ET BOIS

GBS SERVICES

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

16 Janvier 2018

# Réunion préparatoire des Négociations Annuelles Obligatoires

## Contexte et analyse des documents communiqués par la Direction

- L'année 2017 a été une année de mise en place et de négociation.  
Sur les 14 accords institués en 2017 la CFDT a été signataire de 12 d'entre eux.  
La CFDT regrette que les négociations sur les frais de santé et la retraite ait été un échec.
- L'harmonisation des statuts collectifs de GBS Services a engendré des réintégrations pour une partie importante des salariés ce qui a augmenté artificiellement leur brut mensuel.
- Les prévision d'Inflation pour l'année 2018 sont en moyenne de 1% chez nos clients.
- Accroissement de l'activité lié à la création de la ligne de service « achat » au sein de GBS Services
- Les seules données transmises à ce jour par la direction laissent apparaître une forte inégalité d'augmentation entre les hommes et les femmes chez les cadres. Une inégalité existe également chez les ETAM même si celle-ci est moins significative, comparatif en pièce jointe.

## **Données chiffrées de la direction**

	Pour Tous					
	Moyenne augmentations	CFDT %	Nbr de salariés éligibles	CFDT %	Nbr de bénéficiaires	% des augmentés
Global	32.31 €	100.00%	464	100.00%	394	84.91%
Femme	28.60 €	88.52%	327	70.47%	284	61.21%
Homme	41.17 €	127.42%	137	29.53%	110	23.71%
	Pas d'inégalité sur les non augmentés					

	ETAM					
	Moyenne augmentations	CFDT %	Nbr de salariés éligibles	CFDT %	Nbr de bénéficiaires	% des augmentés
Global	25.13 €	100.00%	347	100.00%	296	85.30%
Femme	24.70 €	98.29%	266	76.66%	228	65.71%
Homme	26.52 €	105.53%	81	23.34%	68	19.60%
	Pas d'inégalité sur les non augmentés					

	CADRE					
	Moyenne augmentations	CFDT %	Nbr de salariés éligibles	CFDT %	Nbr de bénéficiaires	% des augmentés
Global	53.61 €	100.00%	117	100.00%	98	83.76%
Femme	45.58 €	85.02%	61	52.14%	56	47.86%
Homme	62.36 €	116.32%	56	47.86%	42	35.90%

## Salaires et primes

- Une enveloppe d'augmentation de 2% répartit de la manière suivante:
  - ✓ Augmentation générale de 1,30%
  - ✓ Augmentation individuelle de 0,70%
- Une enveloppe spécifique de 0,5% pour rattraper et fidéliser les salariés « oubliés »:
  - ✓ Salarié ayant une ancienneté de plus de 10 ans et n'ayant pas eu d'évolution d'échelon depuis plus de 5 ans.
  - ✓ Salariés en décalage avec le marché interne/externe
- Une enveloppe spécifique de correction des écarts homme/femme, application de l'accord sur l'égalité professionnelle.
- Mise en place d'une prime « d'astreinte » pour les services qui se verrait contraint à des horaires moins flexibles que ce qu'il est permis dans l'accord sur l'aménagement du temps de travail.
- Mise en place d'une prime verte : Subvention hiérarchisée pour l'achat d'un « petit véhicule vert » pour le trajet maison/travail, exemple, trottinette, vélo etc...
- Mise en place d'un « SMIC » GBS Services d'un montant de 1 750€.
- Versement de la PVA des cadres en Janvier de chaque Année.

## Volet Social

### Entretien professionnel :

- Mise en place d'un « vrai » entretien individuel axé sur la formation qui aura lieu AVANT l'élaboration du plan de formation.
- Mise en place d'un entretien spécifique au salarié qui n'aurait pas eu d'évolution professionnelle depuis plus de 10 ans.

### Qualité de vie au travail :

- Systématisation des « séminaires » permettant aux équipes de se rapprocher, il est nécessaire de recréer du lien.
- Investissement en matériel informatique, il existe un fort décalage entre les ambitions communiquées par la direction et la réalité du terrain.

## **CONCLUSIONS**

- La CFDT souhaite que l'ensemble de ses revendications soient mise en place avec une rétroactivité au 1er janvier 2018.
- Nous soulignons l'importance du respect des minimas conventionnel ainsi qu'une égalité parfaite entre les hommes et les femmes en termes d'augmentation.
- Les effets des réintégrations et des augmentations conventionnelles devront être gommés avant mise en place des NAO 2018.
- Pour finir, nous demandons à la direction un vrai engagement dans le dialogue social, le respect du formalisme que l'on est en droit d'attendre d'un société de 500 salariés appartenant au groupe ENGIE.